



Lyon, le 20 décembre 2019

**COMITE D'INFORMATION ET
DE PARTICIPATION # 9
COMPTE – RENDU**

Date de la réunion :	Mardi 12 novembre 2019
Horaires :	18h30 – 20h45
Lieu :	Maison du Projet Lyon Part Dieu 192 rue Garibaldi 69003 Lyon

Rappel de l'ordre du jour

1. Retour sur la concertation menée dans le cadre du futur prolongement de l'Esplanade Nelson Mandela et présentation des scénarii de programmation
2. Point d'avancement des opérations
3. Actualité du projet



SPL LYON PART-DIEU

192, rue Garibaldi - 69427 LYON Cedex 03
T. + 33 (0)4 28 000 600 - www.lyon-partdieu.com
Société Publique Locale au capital de 4 M€
805 376 613 - RCS LYON



Participants SPL

ALLIGROS	Carole	Chargée de l'information et de la concertation
BERTHET	Adélie	Chargée d'opérations
BRUGE	Guillaume	Directeur de la communication et de la concertation
PETIT	Guillaume	Directeur du pôle urbain
SIMEON	Aurélia	Initial Consultants

Participants Société civile :

8	CIL Sans Souci	MUNOZ	André
8	CIL Sans Souci	NANTERMET	Roland
10	CIL Villette Paul Bert	LOUKILI	Jean Medhi
11	CIL Voltaire Part-Dieu	ROYER	M.
12	Club des entreprises de la Part-Dieu	CAGNI	Stéphanie
20	Conseil de Quartier Dauphiné Sans Souci	LACROIX	Jean-Jacques
23	Conseil de Quartier Voltaire Part-Dieu	BERTINI-LACHAUX	Dominique
25	Conseil Syndical Renaudel	LAVIGNE	Laurent
26	DARLY	BERNARD	Michel
30	Les Droits du Piéton	FLORENCE	Daniel
32	Copropriétaires de la résidence Part-Dieu	OGIER	Yves
34	Maison pour Tous - Salle des Rancy	PELLATON	Eric
37	Ville à Vélo	APPERCEL	Clément
37	Ville à Vélo	MAFFRE	Olivier
37	Ville à Vélo	FRASI	Nicolas





Excusé(s)

FRIH	Sandrine	Vice-présidente en charge de la politique de concertation et de la participation citoyenne Métropole de Lyon
------	----------	--

5	Bibliothèque Municipale de Lyon
21	Conseil de Quartier des Brotteaux

Invité(s) absent(s)

1	Architecture et Urbanisme
2	Archives départementales et métropolitaines
4	Auditorium de Lyon
6	Chambre de l'Industrie hôtelière et Touristique du Rhône
7	Chambre syndicale des loueurs de Lyon
9	CIL Saxe Brotteaux
13	Collectif des associations du Rhône pour l'accessibilité de tous (CARPA)
14	Collectif Part-Dieu
15	Commerçants Cours Oxygène
16	Commerçants des Halles Paul Bocuse
17	Commerçants du Centre Commercial
18	Conseil de développement de la Métropole
19	Conseil de Quartier Bellecombe
22	Conseil de Quartier Villette Paul Bert
24	Conseil Syndical Duguesclin
27	Déplacements citoyens
28	Fédération des taxis indépendants
31	Locataires de la Résidence Part-Dieu
33	Maison des taxis du Rhône
35	Résidence Desaix
36	Syndicat professionnel des taxis
38	Maison du Vélo - Pignon sur rue





En l'absence de Sandrine Frih , absente en raison de la période de réserve électorale, la séance du comité d'information et de participation est conduite et animée par Guillaume Bruge et Guillaume Petit

1 - Retour sur la concertation menée dans le cadre du futur prolongement de l'Esplanade Nelson Mandela et présentation des scénarii de programmation

Aurélia Siméon et Adélie Berthet expliquent le déroulé de la mission de programmation et de concertation portée par Initial Consultants et présentent les 3 scénarii qui sont ressortis des différentes phases proposées (entretiens, ateliers, micro-chantiers, événement du 14 septembre 2019).



Rappel des objectifs :

- Proposer un **espace ouvert au public**, un **espace en pleine nature**, très arboré, en cohérence avec l'esplanade aménagée et les espaces publics de la Part-Dieu (sol facile),
- Proposer des **espaces à vocation sportive** (pratiques pérennes ou exceptionnelles),
- Tout en prenant en compte l'ensemble des **flux existants sur cet espace** : T3/T4/piste cyclable, arrêt de tramway Groupama Stadium, etc... ainsi que les **contraintes techniques existantes** : sous-station Sytral enterrée, centrale de production de chaud et de froid urbain enterrée, réseaux enterrés, etc.





Mission d'initial Consultants :

- Entretiens avec les services de la ville, de la Métropole et des différents acteurs du quartier (entreprises, salariés, habitants, structures associatives...)
- Participation à la réunion de lancement de la concertation le 20 mai 2019 aux Archives départementales et métropolitaines
- Animation et tenue d'ateliers permettant l'obtention de scénarii de programmation tout en tenant compte des contraintes techniques
- Organisation de micro-chantiers permettant de construire deux éléments phares qui perdureront durant l'été (table d'orientation et miroir déformant)
- Echanges sur les scénarii et proposition d'un scénario préférentiel
- Organisation d'une journée découverte prétexte à un temps de restitution le samedi 14 septembre



L'équipe de programmation a proposé de retenir 4 enjeux principaux autour de l'aménagement du futur parc suite aux premiers échanges avec les publics de la concertation.

:

Les 3 scénarii (consultables à la maison du projet) :

SCENARIO 1-L'ESPLANADE PROLONGEE



► Le scénario 1 donne la priorité à la continuité de l'esplanade et la réduction des ruptures.

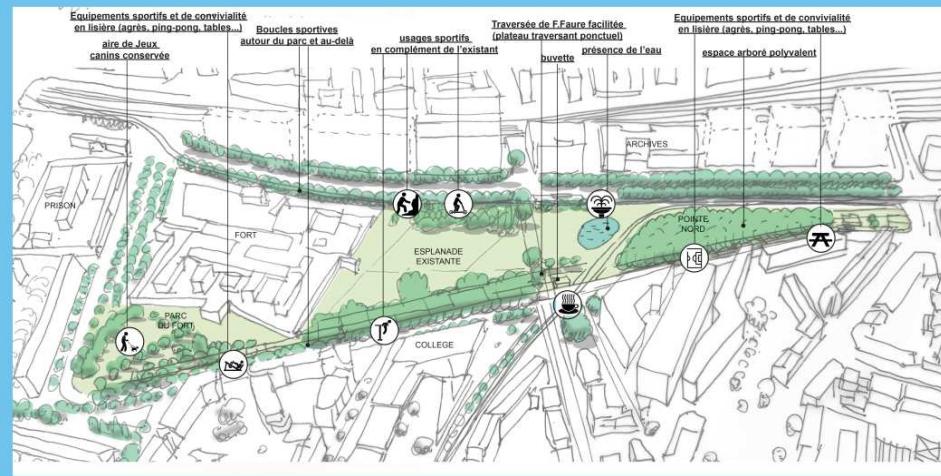
► Il prévoit le prolongement des aménagements existants avec un espace ouvert central polyvalent et des lisières sportives.

► Afin de réduire la rupture de l'avenue Félix Faure et créer une unité d'espace, un grand plateau traversant est proposé où le piéton a plus de facilité à traverser ainsi qu'un élément signal et fédérateur sur la partie centrale.





SCENARIO 2-LA BANDE EQUIPÉE



► Le scénario 2 prévoit de poursuivre la « bande équipée » en îsière est. Cette « colonne vertébrale » s'étend de manière continue du nord au sud.

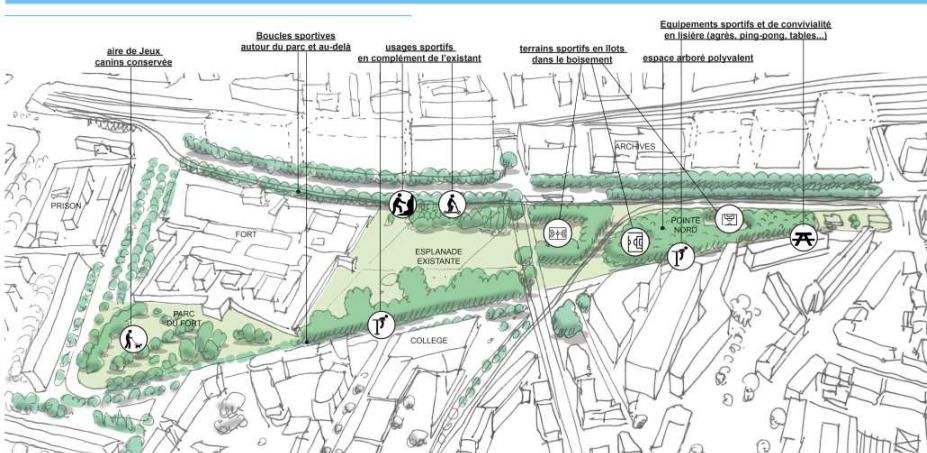
► Elle relie différents espaces complémentaires et abrite une série d'équipements sportifs et de convivialité.

► L'eau est mis en scène sur la partie centrale, en lien avec une buvette / « pied humide ».

► La pointe nord est largement arborée sous la forme d'un verger urbain.

Ce scenario semble être celui qui regroupe le plus de points de convergence issus de la concertation.

SCENARIO 3-DES ÎLOTS SPORTIFS



► Le scénario 3 assume le fractionnement des espaces en proposant pour chaque secteur des ambiances et des usages différents.

► La partie nord est largement plantée.

► Des îlots sportifs et de convivialité sont aménagés et viennent ponctuer cet espace sous la forme de clairières ou d'îlots.

Calendrier du projet :



Le scenario 2 est celui qui regroupe le plus de points de convergence issus de la concertation et qui a rencontré le plus de suffrages lors de la journée de restitution de la concertation le 14 septembre (53% des participants), et auprès des services de la SPL.

La SPL Lyon Part-Dieu a lancé un appel à candidatures pour retenir au premier semestre 2020 le maître d'œuvre qui sera en charge de concevoir le futur espace public. La concertation se poursuivra en phase de maîtrise d'œuvre à partir de septembre 2020.

Questions / Réponses :

- Pourquoi ne pas avoir intégré dans le projet d'extension du parc le terrain au nord du





bâtiment de la police nationale ? Ce terrain appartient à l'Etat et n'était pas inclus dans le périmètre de programmation de l'extension de l'esplanade Mandela, porté par la SPL Lyon Part-Dieu. La SPL propose que la Mairie puisse réinterroger l'Etat sur le devenir de ce terrain.

- **Quid de l'espace canin situé à l'arrière du fort qui peut engendrer des conflits d'usages entre les usagers du parc, les riverains et les animaux ? Souhait d'un espace fermé.** Le sujet pourra être abordé dans le cadre de la maîtrise d'œuvre en lien avec le service des espaces verts et les usagers.
- **Comment peut être traitée la traversée de l'avenue Félix Faure pour l'intégrer au projet d'extension ?** Par exemple, un relèvement de la chaussée pourra être étudié afin de créer une zone de traversée apaisée et sécurisée
- **La piste cyclable qui traverse la future extension et qui suit le tram va-t-elle être conservée ?** L'existence de la piste cyclable sur la rue Mouton Duvernet et celles en cours de réalisation sur la rue Flandin invitent plutôt à réétudier la présence de cette piste afin de limiter les obstacles et sécuriser les cheminements piétons, mais aucune décision n'est prise pour l'instant.

2 - Point d'avancement des opérations

Mettre slide Orange



Projet Orange : Les travaux se poursuivent normalement, sans impact particulier sur la voirie. La livraison est prévue au printemps 2020. Les espaces publics (redressement de la rue Flandin, création du parvis, et mise en prairie de l'extension de l'Esplanade en attendant le choix du maître d'œuvre et des entreprises pour la livraison finale en 2024).

Trop tard !



Centre commercial Part-Dieu : Les nouveaux accès rue Bouchut et rue Servient devraient être livrés à l'été 2020.

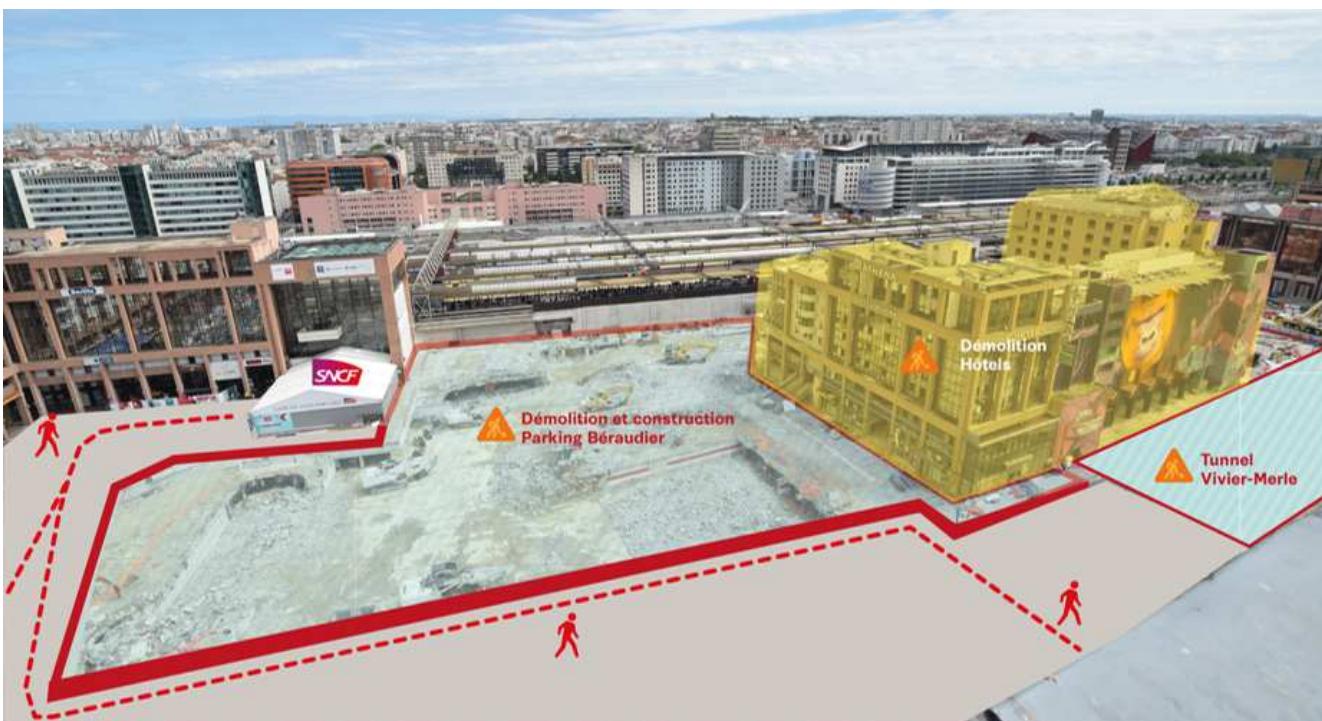
Tunnel Vivier Merle : les enrobés de la chaussée seront réalisés courant novembre. Les essais seront réalisés par le service des tunnels durant 2 mois avant de pouvoir réouvrir le tunnel à la circulation automobile en février-mars 2020.

Espaces publics boulevard Vivier Merle : deux secteurs en cours de travaux. De l'avenue Pompidou au sud de la rue Paul Bert (août 2019-mars 2020), le pôle bus à l'angle de la rue de Bonnel (oct. 2019-printemps 2020).





Gare / Place Béraudier :



Les hôtels seront totalement début 2020. La place Béraudier continue à être creusée pour atteindre une profondeur d'une vingtaine de mètres afin d'accueillir les étages de parking et la place basse.



Parking loueurs: il a été livré en octobre. L'aménagement des coques des agences de location devraient se terminer d'ici le mois de juin 2020. Le parking Galaxy rue de la Villette est désormais réouvert au public.

Réhabilitation de la Résidence Brottier (rue Garibaldi) : la rénovation de ce bâtiment va se poursuivre avec la réhabilitation des commerces en pied d'immeuble.



Silex 2: Concomitamment à la réhabilitation de l'ancien immeuble EDF, l'extension est actuellement en cours de réalisation.



Emergence Lafayette: Les travaux de fondation sont en cours de finalisation. La construction de l'immeuble de bureaux (le long des voies ferrées) et des immeubles de logements va débuter.



Réhabilitation/Extension de l'école Léon Jouhaux: des classes provisoires ont été installées sur la place des Martyrs de la résistance. La livraison de 4 classes de maternelle, de 2 salles de repos, 3 salles d'activités et le réfectoire est toujours prévue en septembre 2020. Une cour de récréation (970 m²) sera créée sur la place pour les classes élémentaires.



New Age: Actuel bâtiment occupé par les salariés d'Orange. Démolition du restaurant d'entreprises et de l'amphithéâtre du rez de chaussée, réhabilitation du bâtiment principal, extension R+7 au nord, R+9 au sud (19 627 m² de bureau et 6 500 m² de stationnement). Les travaux débuteront lors de la livraison du Campus Orange (début 2020).

Livraison prévue en 2022-2023.



Afin d'accueillir au mieux les nombreux usagers de la gare et des transports en commun durant cette forte période de travaux, la SPL Lyon Part-Dieu continue à s'appuyer sur tous les supports possibles pour les aider à s'orienter :



Poste de commande centralisé REGULY :





Entre 40 et 50 chantiers sont en cours ou déployés d'ici 2023 dans le quartier de la Part-Dieu. Pour maintenir la vie de quartier et minimiser l'impact sur l'environnement, la SPL Lyon Part-Dieu a mis en place un outil innovant qui régule les flux liés aux chantiers avec une plateforme numérique et un système de réservation par sillon pour les camions. Partagé par les différents maîtres d'ouvrage publics et privés du projet urbain, Reguly déploie également des moyens humains sur le terrain, permettant d'agir au plus près des acteurs générant les flux (chauffeurs, responsables logistiques...) et des moyens matériels à la pointe permettant de gérer les accès aux différentes infrastructures associées.

- **Les objectifs de Réguly**

- Assurer le bon acheminement des livraisons aux différents chantiers (livraisons en flux tendu)
- Anticiper pour rationaliser et optimiser les taux de remplissage pour limiter le nombre de véhicules
- Traiter équitablement les différentes opérations
- Ne pas accroître les perturbations de la circulation
- Expérimenter pour rendre le dispositif réplicable

- **Plusieurs outils en 1 :**

- Des itinéraires d'accès privilégiés avec signalétique spécifique depuis le périphérique et au sein du périmètre du projet
- La création de zones d'attente pour les camions : 2 aires de régulation à Saint-Fons (vallée de la chimie) et à la Feyssine et de 3 aires de temporisation au cœur du périmètre

La mise en place de la plateforme de planification et de logistique dont les bureaux seront installés au sein de la base vie chantier du pôle d'échanges multimodal

Une expérimentation du programme Ecocité porté par la Métropole de Lyon :

Ce dispositif s'inscrit dans la politique de logistique urbaine développée sur le territoire de la métropole qui vise à réduire de 15 % les émissions de CO₂ du transport de marchandises en 2020.



Pour plus de précisions, un film de présentation de Réguly est visible sur la chaîne youtube Lyon Part-Dieu : www.lyon-partdieu.com





Questions / Réponses :

- L'association Ville à Vélo trouve que le quartier de la Part-Dieu en fait « toujours plus pour les automobilistes, toujours moins pour les cyclistes » notamment en raison de :
 - o La réduction de 1500 à 1 150 places dans la future vélo-sation de la place basse Béraudier :

Réponse de la SPL :

L'objectif de la capacité de la vélo-station sécurisée sous la place Béraudier était bien fixée à 1500 places au lancement du projet. Les études sont encore en cours mais il est possible d'indiquer qu'à date, ce nombre de places pourrait aller jusqu'à 1640 places.

Dans le cadre des négociations avec les futurs utilisateurs de l'ensemble immobilier To-Lyon, 600 m² de vélostation, soit environ 375 places sont réservées aux salariés de l'immeuble qui sont aussi des usagers du quartier et pour lesquels une offre de stationnement vélo sous l'immeuble n'était techniquement pas possible. La vélo station sous Béraudier compterait donc 1265 places ouvertes au public. Par ailleurs, cette offre sera complétée de 500 places dans la cour Villette Sud avec une complémentarité entre offre sécurisée (230 places environ) et offre gratuite sur domaine public SNCF (environ 270 places). Le dessin de cet espace est encore à l'étude et toute capacité d'augmentation de l'offre sera saisie

- o La fermeture du parking vélo du Centre commercial (Cuirassier) :

Réponse de la SPL :

Cette fermeture temporaire a été décidée par le centre commercial en raison des travaux d'agrandissement du Centre sur la rue Bouchut, nécessitant, pour une période, un fort rétrécissement des voies d'accès et de sortie du parking Cuirassiers. Cette contrainte a été jugée très dangereuse pour les cyclistes par le centre commercial. Suite aux alertes des associations cyclistes, la SPL Lyon Part-Dieu a saisi la direction du centre commercial sur les conséquences de cette décision et la nécessité que le temps de fermeture soit le plus réduit possible (notamment à l'approche des fêtes de fin d'année). Après instruction et consignes données à l'entreprise de travaux, le parking vélo a été réouvert par le centre commercial le 13 décembre dernier.

- o La fermeture temporaire de la piste cyclable au pied de la tour Incity et de celle de la rue Paul Bert sans ouverture de déviation :

Réponse de la SPL :

En raison de la pose d'un échaudage sur la rue Garibaldi le long de la tour Incity, le trottoir a dû être temporairement fermé pendant 1 mois cet été. Pour maintenir les déplacements et garantir la sécurité de ces derniers, les piétons ont été déviés dans la piste cyclable avec mention « cycliste pieds à terre » (durée : environ 1 mois, sur période estivale)

- o La future suppression de la piste cyclable bi-directionnelle de la rue Bouchut par le remplacement de simples bandes cyclables

Réponse de la SPL :

La continuité cyclable rue Bouchut est maintenue depuis le début des travaux d'extension du centre commercial. A long terme, le réaménagement de la rue Bouchut à horizon 2023-2024 prévoit la réalisation de pistes cyclables bilatérales au niveau de la chaussée. La SPL Part-Dieu





et son concepteur l'AUC ont proposé le profil bilatéral pour assurer un niveau de sécurité suffisant aux cyclistes au niveau de l'entrée du centre commercial de la Part-Dieu (conflits nombreux) et pour garantir une bonne lisibilité aux usagers de la rue notamment vis-à-vis des piétons qui vont être de plus nombreux à emprunter la rue Bouchut à horizon 2030 (30 000 piétons/jour).

A la suite des échanges divers avec les associations et services des collectivités publiques, le projet a été repris pour intégrer les points suivants :

- Elargissement des aménagements cyclables pour atteindre une largeur d'environ 2 m pour chaque sens (aujourd'hui 3m pour 2 sens), en lien avec les nouveaux usages type vélo cargo
- Modification du carrefour rue du Lac/rue Bouchut pour éviter les cisaillements des vélos par les automobilistes,
- Mise en place de séparateurs pour supprimer tout risque de stationnement en double file,
- Etude de la régulation tricolore aux carrefours d'extrémité pour confirmer la bonne prise en charge des cyclistes
- La non-réalisation de pistes ou bandes cyclables dans les rue Desaix, Servient et Bonnel alors que ces voies ont été réaménagées (infraction au Code de l'Environnement ?)

Réponse de la SPL :

Sur la rue Servient : les travaux réalisés récemment par le SYTRAL ont permis de relocaliser le "tiroir tramway", auparavant sur le boulevard Vivier-Merle au droit de la place Béraudier. Ces travaux n'étaient pas à proprement parler des travaux d'aménagement de la rue Servient mais plutôt l'insertion d'une nouvelle fonctionnalité sur le système de transport en commun. Bien que cette intervention ait nécessité la reprise du carrefour Servient/Garibaldi, l'aménagement se borne à restituer les fonctionnalités antérieures. Néanmoins, le SYTRAL prévoit d'ores et déjà d'aménager un sas vélos au niveau du carrefour Servient/Garibaldi, avant la fin de l'année.

A un horizon plus lointain, la rue Servient va connaître des évolutions importantes en lien avec les projets du centre commercial de la Part-Dieu, de la Cité Administrative d'Etat et de l'esplanade Charles de Gaulle. Un mail piétons sera réalisé sur la partie sud de la rue Servient et la question de l'organisation des déplacements sur cet axe et notamment de la présence d'aménagements cyclables sera réétudié.

Sur la rue Desaix : La circulation sur la nouvelle rue Desaix est une zone 30 km. Les vélos sont intégrés dans la circulation apaisée depuis le nouvel aménagement.

Sur la rue de Bonnel : Une piste cyclable est bien prévue dans le projet rue de Bonnel pour rejoindre depuis la rue Garibaldi le futur parking à vélo du centre commercial dont l'entrée se situera rue de Bonnel. Elle sera réalisée en 2021. L agrandissement du trottoir réalisé sous le passage Bonnel était une mesure d'accompagnement liée à la fermeture du tunnel Vivier Merle (il ne s'agit pas d'un aménagement de voirie en tant que tel).

- *L'ouverture immédiate de 500 places vélo sécurisées pour la gare Lyon Part-Dieu, en attendant l'ouverture de la vélostation en 2024*

Réponse de la SPL

Le démarrage des travaux sur la place Béraudier et dans l'enceinte de la gare constraint considérablement les espaces disponibles pour les flux et le stationnement des modes doux. Ainsi,





la mise en œuvre d'un espace sécurisé pour 500 vélos s'avère impossible en un seul endroit pendant le temps du chantier du PEM. En revanche, la SPL identifie en temps réel des espaces pouvant se libérer temporairement sur l'espace public, selon les phases de chantier et donc d'installation ou de démontage des palissades. Dans le temps qui nous sépare de l'ouverture de la vélostation sous Béraudier, l'objectif est de pouvoir ouvrir des espaces de stationnement transitoires, en plusieurs endroits autour du PEM et du centre commercial. La SPL peut parfaitement échanger sur ces opportunités avec les associations vélos et ainsi coller au plus près des besoins identifiés par elle

- Le CIL Villette / Paul Bert regrette que les bancs connectés place de Francfort invitent certaines populations à s'y installer de manière prolongée :
- Le Conseil de quartier Voltaire / Part-Dieu s'étonne de l'emplacement de l'installation d'un mât LAC du Sytral angle Garibaldi/Servient sans concertation préalable.



3 - Actualité du projet

A la Bibliothèque de la Part-Dieu, mais aussi sur la palissade de la rue Bouchut, l'exposition « Lecteurs et Séjourneurs » de Jacqueline Salmon.

A découvrir jusqu'au 28 décembre 2019 à la Bibliothèque

Aux Archives départementales et métropolitaines, les « 800 ans d'histoire de la Part-Dieu »

A découvrir jusqu'au 14 février 2020.

